

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

**Sammlung von Briefen aus dem 16. bis 18. Jahrhundert -  
K 625**

**Achenbach, Casimir**

**[16. Jahrh. - 18. Jahrh.]**

[Briefauszug] à Mannheim ca. 10 Juilll 1703

[urn:nbn:de:bsz:31-82109](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-82109)

Copie.

à Mannheim ce 10. Juill. 1703.

Monsieur.

J'ai eu l'honneur de faire connoître à V. E. les raisons qui m'obligent de quitter entièrement le service Palatin trop peu avantageux pour des gens, qui pensent comme moi, et qui ne possèdent pas le talent de ramper devant certains personnages. Le traitement que je reçois de la Cour auroit de quoi frapper un esprit plus fort que le mien, puisqu'après avoir de notoriété publique du vivant de feu S. A. E. effuyé toute la furie de la Cabale dominante, dans la défense des pauvres sujets du baillage de Lautern, contre le tyran Heitler, et après avoir fait pour ces pauvres gens beaucoup plus au delà de ce que mon devoir m'obligeoit de faire, j'avois lieu de me flatter qu'à cette considération je jouirois sous le Successeur de S. A. E. fort tranquillement d'un Employ qui m'avoit fourni l'occasion de donner une preuve éclatante pour le service du maître, Cui n'est ni verbiage, ni l'effet d'un amour propre présomptueux, mais une vérité dont le Public a pleine connoissance, et dont les actes et mes écrits font foi. Je pourrois prouder de même, s'il étoit question de mérite acquis dans le service, qu'une de mes pièces anonymes délivrée sous main à feu S. A. E. a sauvé les Etats de la ruineuse administration du sel, dont ils étoient menacés, par les artifices de certaines personnes tant vivantes encore, que déjà trépassées, dont je passe les noms sous silence, parce que mon dessein n'est ni de faire le Cynique, ni d'établir ma réputation sur les ruines de celle d'autrui, mais comme ce n'est pas ici la place s'éante pour une apologie, je passe à pieds joints par dessus des vetilles de cette nature, qui ne méritent pas l'attention de la Cour et je me contente de provoquer mes Ennemis à me jeter la première pierre sur ma Conduite, le témoignage de ma Conscience ne demandant une fermeté que les remords ne laissent pas.

D'ailleurs 14. années de persécution continue que j'ai effuyée à la Cour Palat. m'ont fait prendre le bon parti, après en avoir été instruit qu'un honnête homme ne devoit tirer sa récompense que de ses bonnes actions, et se payer par là de ses propres mains, en conséquence de quoi je ne me plains ni du passé ni du présent,

quoique la violence que l'on ne fait, en nôtant un baillage acquis de bon droit, tandis qu'on laisse les leurs à d'autres, devienne pour moi un très juste sujet de plaintes, en me faisant connaître que la haine et le ressentiment de mes Ennemis a passé de l'ancienne Cour à la nouvelle, mais à Dieu ne plaise, que je fasse la poule mouillée, et que j'aye le moindre regret à une haine qui ne peut tirer qu'à mon honneur, lorsqu'on est instruit des motifs qui lui ont donné naissance, et qui l'entretiennent, dont assurément ce n'est pas à moi à rougir; puisqu'en succombant même je triomphe, emportant le suffrage de tous les honnêtes gens, que la passion n'a pas aveuglé. Je crois devoir avertir V. E. que j'ai rendu l'expédition du baillage de Simmern au porteur, ayant perdu à mon âge le goût pour tout changement et comme ce qui arrive à présent me donne un présentiment secret, que le sort du nouveau Grand Bailli de Simmern ne sera gueres plus heureux que celui de l'ancien Bailli de Lautern, j'ai cru que le plus court étoit de se délivrer tout d'un coup de toute vexation, en remettant comme je fais ici aux pieds de S. A. E. ma patente de Grand Bailli de Lautern, dans le mémoire cy-joint, que je prie V. E. de vouloir présenter de ma part à S. A. E. et par lequel je la supplie de ne faire rembourser les 3000. Ecus, taxés précédemment, laissant ensuite ce baillage à Sa gracieuse disposition. Cette démarche est la suite de plus d'une reflexion, et V. E. en conviendra elle-même, lorsque je lui aura fait remarquer, que mon dessein étant d'acquiescer au repos, je ne pouvois mieux faire que de l'acheter au prix de la seule chose qui reste à ma famille après quatre siècles de services continus rendus à la Ser. maison Pal. dans les Emplois les plus distingués, et qu'en me mettant dans le cas de ne plus rien perdre, il ne reste à la Cour plus rien à noter. D'ailleurs la Condition d'une vie privée ayant pour moy nulle Soix plus d'appas, que la plus brillante situation du monde, je vais en quittant tout service, satisfaire mon goût, me placer dans mon appartement, et de mon Cabinet comme d'une loge, regarder tranquillement

la scène qui s'ouvre aux yeux d'un esprit contemplatif. Et comme  
la prétendue singularité de mes sentimens m'autorise à prendre  
en tout le Contrepied des actions du Vulgaire, bien loin de nourrir dans le  
Cœur le moindre ressentiment contre la Cour, je promets d'adresser de  
ma retraite des vœux sinceres à Dieu, pour qu'il lui plaise de couvrir  
S. M. E. d'autant de prospérités, que ses ministres versent d'amertume,  
de chagrin et de desespoir dans le sein de tant de familles desolées  
par les innovations déjà faites, et qui le seront encore beaucoup plus  
par celle que l'on va tenter sur la Noblesse immédiate, suivant la  
déclaration que la Cour féodale de S. M. E. exige des Cavaliers de se  
soumettre à la Jurisdiction territoriale de S. M. E. comme s'il dependoit  
de nous d'ôter à S. M. E. ce qui lui appartient et à elle seule.  
Peut-être ces vœux sinceres et les larmes de tant de pauvres, qu'il faut  
sevoir elles rentrer dans le Conseil de S. M. E. la douceur et la  
moderation, que ses ministres paroissent en avoir entièrement  
bannis, quoique V. E. en qualité de premier Ministre devoit sentir  
que quand elle est alliée dans une juste proportion avec la justice, elle  
fait le plus bel ornement d'un ministre et d'un homme prudent, en  
le mettant en état de reculer ou d'avancer suivant le besoin.

Je me flatte que V. E. voudra faire à S. M. E. la lecture de cette  
Lettre, sur laquelle je ne rapporte dans mon placet, pour épargner  
à ce Prince la fatigue d'une longue lecture, Il va de mon intérêt  
que S. M. E. soit pleinement instruite à quoi se reduisent mes  
plaintes, et que tout ce qu'on pourra y ajouter de plus, n'est que  
l'invention du mensonge et de la Calomnie toujours appointée  
à empoisonner toutes mes actions; L'expérience que j'en ai  
faite m'oblige à cette précaution, et à garder soigneusement  
copie de cette Lettre et de mon placet, pour qu'à son temps ces  
pieces ne servent d'armes offensives, puisqu'à vie de pais  
il est probable que cette prévoyance pourroit n'être aussi utile  
que celle, qui depuis longtemps m'a fait présenter les évènements  
présens, et m'a rendu après avisé pour me mettre en Etat à les  
recevoir, sans en être déconcerté. Car tela provia minus feruunt.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai senti qu'on ne se souviendrait  
à la Cour Palat. de mon individu, que pour le Traicte par V. E. a  
commencé son Ministère par m'obliger, je lui en conviens dans  
mon Œur une parfaite reconnaissance, je crois même en faire  
l'acquis, en lui disant mon sentiment avec tant de liberté, mon  
dessein étant de lui donner par là un avertissement secret de se  
tenir en garde contre les Conseillers trop violens qui sont em-  
ployés sous Elle. Cur moderata durans. Si cependant mon  
avis déplait, il ne me reste que le regret de l'avoir employé mal  
à propos. Et cela n'empêchera pas, que dans toutes les occasions  
je m'aïlle au devant de tout ce qui pourra servir de preuve  
de la parfaite Considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

